Logo CFDT

[PRESTATAIRES] Le 13 mars, toutes et tous en grève Tout augmente, sauf nos salaires !

Face à la hausse quasi constante des produits et services de base (nourritures, loyer, énergie, etc.) depuis 2020, au regard de l'affaiblissement de la grille salariale de branche dont de nombreux coefficients plongent régulièrement sous la barrière du SMIC… Nous refusons de vivre dans un monde simplifié où les patrons regardent ailleurs quand les prix augmentent. Il est urgent d'investir dans les salaires pour protéger les salarié-es de la pauvreté qui rend tout précaire et illusoire !

Dans ce contexte, le travail, comme la reconnaissance des compétences, mérite toujours salaire… Quant à l'indifférence du patronat à l'égard des travailleurs-es de la branche qui créent les richesses pour lui et lui permettent de vivre la belle vie, cette attitude est un véritable affront !

Il faut que cela change !

Pour cela, l'intersyndicale appelle une nouvelle fois à la grève sur l'ensemble des entreprises ! Plus nous serons nombreux à cesser le travail, plus grand sera le poids des salarié-es dans cette négociation ! Le résultat de notre première journée de mobilisation ne trompe pas : l'attitude des patrons est révélatrice … Ils sont au pied du mur !

Voilà pourquoi nous invitons l'ensemble des salarié-es de la branche à se mettre en grève, toute la journée, le 13 mars 2024, pour notamment une augmentation de 100 euros net / mois pour tout-es !

Vous l'avez compris, quels que soient votre ancienneté, votre métier, votre coefficient, nous sommes toutes et tous concerné-es par cette grève. Que ce soient les employé-es, les agents de maîtrise, voire une partie des cadres nous avons perdu entre 60 et 300 euros par mois depuis 2005 :

C'est inadmissible !

Nous exigeons :

- *Une augmentation de salaire de 100 euros net sur la base du SMIC*

- *Rétablir un écart de salaire significatif entre les coefficients en réintroduisant dans un premier temps ceux datant de 2005, ce qui permettrait des augmentations supérieures à 100 euros pour certains coefficients*

- *Redonner du sens à cette grille obsolète en instaurant des passerelles à l'ancienneté permettant à chaque encadrant d'évoluer vers agent de maîtrise.*

- *Permettre une évolution reconnue des salarié-es avec la création d'un passage à l'ancienneté de 140 à 160.*

Ensemble disons clairement : Nous refusons d'être Sous-payés et invisibles ! Toutes et tous en grève le 13 mars

manifestation
Documents
Le 13 mars, toutes et tous en grève Tout augmente, sauf nos salaires !